

Image not found or type unknown



Annulation achat maison suite licenciement

Par **pj74**, le **29/10/2015** à **12:21**

Bonjour, ma compagne et moi devons signer la semaine prochaine l'acte de vente finale de notre futur maison.

Nôtre prêt est acceptés .Ma compagne vient de ce voir notifier son licenciement pour la fin décembre. La banque ne voudra plus faire le prêt

Peut ont annuler la vente?

Le vendeur peut t'il demander des frais et compensation financières ?

Merci pour vos réponses

Salutations Pierre